



## CERTIFICAT D’AFFICHAGE

----

**OBJET :** Enquête publique pour la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du PLU pour la réalisation du collège

Le Maire de la Commune des AVIRONS soussigné, certifie que l’arrêté n° 260/2023 et l’avis d’enquête publique relatifs à l’ouverture d’une enquête publique portant sur la déclaration de projet n° 1 emportant mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme (PLU) de la Commune pour la réalisation d’un collège, ont été affichés aux endroits suivants :

- ✓ à la Mairie du Centre-Ville ;
- ✓ à la Mairie Annexe au Tévelave ;
- ✓ sur le site internet de la mairie
- ✓ sur le site du collège actuel ;
- ✓ sur le site du futur collège ;

le 05 octobre 2023, et ce, pour 1 mois, conformément aux instructions.

Fait aux AVIRONS, le 05 octobre 2023

Le Maire,

**Eric FERRERE**

*Hôtel de Ville*

61, avenue Général de Gaulle – 97425 LES AVIRONS  
Téléphone : 02 62 38 02 66